

**VILLE DE BRUXELLES**  
**Urbanisme – Plans et autorisations**  
*Monsieur G. MICHIELS, Directeur*  
Centre Administratif  
Boulevard Anspach, 6  
**B - 1000 BRUXELLES**

V/Réf : 93D/2013  
N/Réf. : AVL/KD/BXL-2.2363/s.543  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue Duquesnoy, 35-37-39.  
Transformation de trois maisons en chambres d'étudiants.  
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.  
(Dossier traité par : Mme M. Desreumaux)

En réponse à votre lettre du 5 septembre 2013, en référence, reçue le 9 septembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 2 octobre 2013.

La demande concerne trois maisons qui datent d'avant 1932 et qui figurent à l'inventaire du patrimoine monumental du Pentagone. Elles sont également comprises dans la zone de protection des biens sis 58-60-62, rue des Eperonniers et dans la zone tampon Unesco de la Grand-Place.

Les maisons déjà réunies et actuellement occupées par une communauté religieuse seraient partiellement transformées en chambres d'étudiants. Les travaux prévoient notamment le nettoyage de la façade avant, le remplacement des châssis existants par de nouveaux châssis en bois à l'identique (divisions et profils). L'isolation (10 cm d'épaisseur), l'ajout d'une terrasse au 2<sup>e</sup> étage et des nouveaux châssis en PVC sont prévus en façade arrière. Une terrasse serait aménagée dans le versant arrière de la toiture.

A l'examen du projet, il apparaît que les interventions projetées ne constituent pas un enjeu spécifique pour le bien protégé.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, les remarques qu'appellent les travaux projetés (pas de châssis en PVC).

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (par mail Mmes S. Valcke, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Th. Wauters, Ph. Piéreuse, H. Lelièvre) ;  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme B. Annegarn ;  
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme et du Patrimoine.